

REGION DE LA CAPITALE SUISSE: RESULTATS DE LA CONSULTATION

1. Retours

Le 20 janvier 2010, la délégation des autorités du canton et de la ville de Berne a adressé pour consultation à 22 partenaires potentiels (4 cantons, 16 villes / communes et 2 conférences régionales) et à deux autorités fédérales le rapport de la direction de projet externe Ad!vocate/Ecoplan accompagné de questions portant sur les principes fondamentaux du projet Région de la capitale suisse et sur la marche à suivre.

Au jour d'aujourd'hui, 23 des 24 destinataires du dossier de consultation ont répondu, ce qui représente un taux de retour de 96 pour cent. Nous avons en outre reçu la réponse du Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis AG (Centre régional et économique du Haut-Valais SA) en sa qualité de secrétariat de la conférence d'agglomération de Brigue-Glis, Naters, Viège.

2. Principaux aspects des réponses aux questions posées

Ci-dessous sont résumés les points principaux abordés dans les réponses données aux cinq questions posées (les deux autorités fédérales devaient uniquement répondre aux questions 4 et 5).



Frage 1 Etes-vous intéressé par le fait de concrétiser le projet *Région de la capitale suisse* lors de la phase de réalisation conjointement avec le canton et la ville de Berne?

Réponses:

Les partenaires potentiels sont, à une exception près, intéressés à une collaboration avec le canton et la ville de Berne ainsi que d'autres partenaires afin de concrétiser le projet Région de la capitale suisse. La ville de Moutier a déclaré qu'elle s'engagerait en priorité dans le cadre de l'Arc jurassien et que, dès lors, elle n'entrevoit pas beaucoup de possibilités de collaborer avec la Région de la capitale suisse.

Frage 2 Êtes-vous disposé à collaborer dans des groupes de travail thématiques?

Réponses:

Quasiment tous les sondés sont prêts à s'engager activement dans des groupes de travail pour la création de la Région de la capitale suisse. Trois partenaires sont bien intéressés au développement d'une Région de la capitale suisse mais sont dans l'impossibilité de débloquer les ressources nécessaires à la participation aux groupes de travail.

Frage 3 Etes-vous intéressé par le fait de participer à une première conférence de la *Région de la capitale suisse*, au cours du premier semestre 2010 ?

Si oui, êtes-vous d'accord avec l'ordre du jour suivant:

- a. Champs thématiques et idées de projets pour la coopération (cf. chap. 4 du rapport)
- b. Définition de l'espace de coopération (cf. chap. 5 du rapport)
- c. Organisation et forme juridique (cf. chap. 6 du rapport)

Réponses:

17 partenaires ont annoncé leur participation à la première conférence de la Région de la capitale suisse.

L'ordre du jour a été considéré comme pertinent par la majeure partie d'entre eux. Certaines réserves et compléments ont été indiqués et sont récapitulés plus avant dans les réponses à la question 4 puisqu'ils concernent les trois mêmes points.

Frage 4 Considérez-vous que les propositions faites sur les champs thématiques, l'espace de coopération et l'organisation sont des bases de discussion intéressantes ?

Réponses:

En général

La plupart des réponses considèrent les propositions du rapport de la direction de projet externe comme utiles à de futures discussions.

Quelques contributions peu nombreuses formulent des réserves générales et déplorent l'absence d'éléments centraux. Elles proposent, entre autres, d'approfondir l'utilité de la Région de la capitale suisse pour toute la Suisse et de conférer à l'élaboration d'une vision commune une place importante. Certaines souhaiteraient également un examen plus circonstancié de l'échec de l'Espace Mittelland.

A propos des champs thématiques

De nombreuses contributions présentent et complètent les thèmes de leur point de vue. Les points suivants sont, entre autres, évoqués:

- Le danger que la Région de la capitale suisse s'éparpille dans les thématiques et que chacun des partenaires finisse par se concentrer sur ses propres objectifs au détriment des atouts communs doit être prévenu.
- Quelques projets phares tendant à établir la valeur ajoutée de la Région de la capitale suisse et qui ne sont pas déjà menés par une autre institution doivent être développés.
- Le rôle de lien de la Région de la capitale suisse doit être mieux tenu.
- La question de l'ambivalence des domaines où peuvent coïncider concurrence et coopération doit être éclaircie.
- La coopération dans le cadre de dossiers fédéraux doit continuer à être concrétisée.
- Les questions relatives à la santé, aux hôpitaux, aux logements, à l'énergie et à l'eau doivent être intégrées aux champs thématiques prioritaires.
- Les questions ayant trait à l'agriculture, à l'espace rural, à l'économie alpestre et à la sylviculture doivent être prises en compte dans les réflexions.

A propos de l'espace de coopération

Le caractère variable du périmètre et non-exclusif de cette alliance sont généralement considérés comme judicieux. Quelques-unes des réponses attirent l'attention sur le danger que peut représenter l'hétérogénéité de l'espace objet de la discussion en termes de difficultés à trouver une image commune.

Certains s'expriment en faveur d'un périmètre plutôt restreint. D'autres appellent à l'intégration de partenaires potentiels supplémentaires à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace de coopération provisoirement esquissé.

A propos de l'organisation

Pour certaines contributions, la pertinence de l'organisation ne pourra être éprouvée que lorsqu'il aura été convenu des champs et des projets de coopération. Certaines notent également que certains champs pourraient être traités par des institutions existantes plutôt que par la Région de la capitale suisse.

Frage 5 Avez-vous d'autres suggestions à soumettre concernant le projet et la marche à suivre?

Réponses:

Les points suivants ont été indiqués à titre de complément: le projet est considéré comme complexe et ambitieux; les opportunités qui en découlent sont clairement reconnues sans toutefois nier la persistance d'intérêts particuliers; une vision commune est indispensable; le rôle capital de la communication pour la réussite du projet est reconnu.

Annexe

Liste des destinataires du dossier de consultation

ANNEXE

Liste des destinataires du dossier de consultation sur le projet Région de la capitale suisse

<i>Autorités fédérales (2)</i>	
Chancellerie fédérale	Palais fédéral Ouest, 3003 Berne
Office fédéral du développement territorial	Papiermühlestrasse 172, 3063 Ittigen
<i>Cantons (4)</i>	
Conseil d'Etat du canton de Fribourg	Chancellerie d'Etat, Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg
Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel	Chancellerie d'Etat, Le Château, Rue de la Collégiale 12, 2001 Neuchâtel
Conseil d'Etat du canton de Soleure	Staatskanzlei, Rathaus, 4509 Soleure
Conseil d'Etat du canton du Valais	Chancellerie d'Etat, Palais de Gouvernement, Place de la Planta 3, 1951 Sion
<i>Villes / communes (16)</i>	
Ville de Biel-Bienne	Pont-du-Moulin 5, 2501 Biel-Bienne
Ville de Brigue-Glis	Alte Simplonstrasse 28, 3900 Brig-Glis
Ville de Berthoud	Kirchbühl 19, Case postale 48, 3402 Berthoud
Ville de Fribourg	Place de l'Hôtel de Ville 3, 1700 Fribourg
Ville de Granges	Bahnhofstrasse 23, 2540 Granges
Commune municipale d'Interlaken	General-Guisan-Strasse 43, 3800 Interlaken
Ville de La Chaux-de-Fonds	Espace 1, Place Le Corbusier, 2300 La Chaux-de-Fonds
Ville de Langenthal	Jurastrasse 22, 4901 Langenthal
Commune de Langnau i.E.	Haldenstrasse 5, 3550 Langnau i.E.
Commune de Lyss	Marktplatz 6, Postfach 368, 3250 Lyss
Municipalité de Moutier	Rue de l'Hôtel de Ville 1, 2740 Moutier
Ville de Neuchâtel	Faubourg de l'Hôpital 2, 2000 Neuchâtel
Ville de Soleure	Baselstrasse 7, Case postale 460, 4502 Soleure
Commune de Spiez	Sonnenfelsstrasse 4, 3700 Spiez
Ville de Thoune	Case postale 145, 3602 Thoune
Commune de Viège	St. Martiniplatz 1, 3930 Viège
<i>Conférences régionales (2)</i>	
Berne-Mittelland	Holzikofenweg 22, Case postale 8423, 3001 Berne
Oberland Est	Jungfraustrasse 38, Case postale 312, 3800 Interlaken
<i>Réponse supplémentaire de:</i>	
Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis AG (centre régional et économique du Haut-Valais SA), pour la conférence d'agglomération Brigue-Glis, Naters, Viège	Klinge-lehaus, Kehrstrasse 12, 3904 Naters